

la Directrice

Paris, le 31 août 2015

À Mesdames et Messieurs
les chefs d'établissement

Mesdames, Messieurs,

Au moment où la plupart d'entre vous s'apprêtent à prendre ou reprendre contact avec leur équipe éducative, je souhaite vous faire part de plusieurs sujets d'importance pour l'année scolaire 2015-2016.

L'attractivité du réseau d'enseignement français à l'étranger se confirme dans toutes les régions du monde et un nombre croissant de familles, françaises et étrangères, font le choix de notre modèle éducatif pour leurs enfants.

Le ministre des Affaires étrangères et du Développement international, M. Laurent Fabius, a rappelé avec force à l'occasion de l'ouverture des 25 ans de l'AEFE, le 8 avril 2015 au Quai d'Orsay, à quel point nos établissements implantés à l'étranger constituaient « un vecteur tout à fait majeur d'influence et de rayonnement pour la France ». Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, notre réseau scolaire tient un rôle essentiel pour accompagner les communautés françaises expatriées, soutenir le développement de nos entreprises à l'international et répondre à la forte demande des publics étrangers en proposant un projet pédagogique d'excellence, soucieux de la réussite de tous les élèves.

Les 25 ans de l'AEFE ont permis de montrer le dynamisme et la capacité d'innovation du réseau, la qualité de l'enseignement dispensé dans vos établissements et le professionnalisme de vos équipes.

Pour consolider ces atouts, le réseau s'inscrit dans les orientations définies en accord entre le ministre des Affaires étrangères et du Développement international et la ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche lors de la première réunion interministérielle sur l'enseignement français à l'étranger, organisée le 20 novembre 2014 au Quai d'Orsay. Les deux ministres ont en particulier confirmé leur volonté de renforcer la coordination entre leurs services pour conforter l'excellence pédagogique du réseau et mieux accompagner son développement, notamment dans les zones où les communautés françaises croissent et où nos intérêts économiques se concentrent, et dans les pays de l'espace francophone.

L'année scolaire qui s'ouvre sera une année charnière avec la poursuite de la mise en œuvre de la loi de refondation de l'École et les premières mesures de la réforme du collège qui entrera pleinement en vigueur à la rentrée 2016. En accordant toujours à la maîtrise de la langue française leur priorité, les établissements du réseau devront être attentifs dès cette rentrée à la mise en œuvre des programmes de l'école maternelle, de l'enseignement moral et civique et des nouveaux parcours éducatifs (parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours avenir, parcours citoyen et parcours santé).

Dans le cadre de la mobilisation de l'École autour des valeurs de la République, les écoles, collèges et lycées doivent veiller à faire vivre, dans leurs projets d'école et d'établissement, la culture de l'engagement et les valeurs essentielles à l'avenir de citoyen des élèves : liberté d'expression et éducation aux médias, égalité filles/garçons, tolérance et ouverture à l'autre, laïcité, culture du débat d'idées, rejet de toutes les discriminations et promotion du vivre-ensemble.

Le « parcours avenir », nouvelle dénomination du parcours individuel d'information et de découverte du monde économique et professionnel, s'inscrit dans la résolution européenne « *Mieux inclure l'orientation tout au long de la vie dans les stratégies d'éducation et de formation tout au long de la vie* ». Il prend place dans l'accompagnement personnalisé au collège et au lycée et doit constituer un outil d'attractivité et de promotion de l'enseignement supérieur français à destination des élèves du réseau.

Cette réforme renforcera à terme l'autonomie pédagogique des établissements et amplifiera le rôle du conseil pédagogique dans la mise en œuvre des enseignements. Pour accompagner les équipes des établissements dans la mise en place de la réforme du collège, l'élaboration des parcours et garantir la cohérence entre les enseignements obligatoires et complémentaires, des regroupements par zones des EEMCP2 et EMFE seront organisés. De même, des formations seront intégrées dans les plans régionaux de formation (PRF) à destination des enseignants et des équipes de direction.

En tant que chef d'établissement, vous serez les premiers acteurs sur le terrain de cette réforme. La concertation et l'adaptation au contexte et aux publics de votre établissement seront des éléments essentiels à la réussite de ces évolutions. Je vous invite à consulter les instances de votre établissement qui pourront être de véritables forces de proposition, contribuer à l'identification des choix pédagogiques les plus judicieux et participer à l'élaboration des projets pédagogiques. Cette démarche permettra la préparation d'une réflexion pédagogique collective de qualité et l'implication de toutes vos équipes.

Cette année scolaire marquera une nouvelle étape dans la mise en œuvre du Plan d'orientation stratégique (POS) de l'AEFE 2014/2017, notamment en matière de numérique pédagogique. Le développement des plateformes Philo-Monde et

Mathématiques ainsi que la généralisation en 2016 de la dématérialisation des opérations de correction des copies d'examens à l'ensemble du réseau illustreront la capacité d'innovation du réseau au bénéfice des élèves et des familles. Les établissements veilleront également à poursuivre la politique d'école inclusive, inscrite dans le POS 2014/2017 de l'Agence. À partir de la rentrée, les protocoles d'accueil des élèves à besoins éducatifs particuliers seront diversifiés. Les élèves dont les difficultés scolaires relèvent d'un trouble des apprentissages pourront ainsi bénéficier de plans d'accompagnement personnalisés (PAP) pour lesquels les documents nationaux pourront être utilisés.

Enfin, plusieurs événements majeurs fédéreront les établissements du réseau en 2015/2016. Du 30 novembre au 11 décembre 2015, la France accueillera la conférence de Paris sur les changements climatiques et nos élèves pourront s'impliquer, échanger et faire des propositions sur la thématique du développement durable. De même, à l'occasion de l'année du sport scolaire et universitaire, les Jeux internationaux de la Jeunesse se dérouleront au lycée de Singapour en juin 2016. Tous les événements et projets éducatifs organisés ou soutenus par l'Agence seront l'occasion d'illustrer encore la créativité des élèves, l'engagement des équipes éducatives et la capacité du réseau à promouvoir l'excellence.

Je vous souhaite à toutes et tous, ainsi qu'à vos équipes, une excellente année scolaire.

Hélène FARNAUD-DEFROMONT

